



Die Kinderrechte: Kennst du sie?

Les droits de l'enfant : tu connais ?

Diritti dell'infanzia: li conosci?

Cycle 3

Introduction pour les enseignant-es

Égalité des droits – Équité des chances

Chaque année, du matériel pédagogique est publié à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant (20 novembre) pour aborder, avec les enfants et les jeunes, un thème particulier des droits de l'enfant. Le thème est choisi en consultation avec les enfants et l'année 2022 est placée sous le signe de l'égalité des droits et de l'équité des chances.

En Suisse, la Constitution fédérale institue le principe d'équité dans le préambule et le principe d'égalité des chances (article 2 al.4 et article 8 al.1-3). Le texte stipule que tous les êtres humains sont égaux devant la loi, que nul ne doit subir de discriminations, que les hommes et les femmes sont égaux. Il mentionne aussi l'équité relative à la formation indépendamment de l'origine sociale et ethnique. Des documents de base sont disponibles sous la rubrique Informations complémentaires sur le site www.children-rights.ch.

L'égalité des droits et l'équité des chances signifient la suppression de la discrimination et non l'abolition des différences. Alors que l'égalité vise à garantir que tout le monde bénéficie des mêmes droits et du même traitement, l'équité est un processus qui applique un traitement différencié pour corriger des inégalités de départ et atteindre l'égalité.

Considérer la diversité comme une caractéristique positive de notre société et vivre les différences comme une ressource sont les bases d'un monde tolérant, respectueux et juste. La recherche de l'égalité pour toutes et tous est un processus continu et contextuel. Il implique de chercher ensemble la meilleure solution possible, de mener des discussions sur la répartition équitable, mais aussi de s'écouter mutuellement et de respecter les besoins et spécificités de chacun-es.

Alors que l'égalité et d'équité sont souvent considérées comme des principes souhaitables, leur mise en œuvre pratique reste un défi car elle implique des mesures politiques et légales. Cette fiche pédagogique offre la possibilité d'ouvrir le dialogue, de débattre afin de construire et consolider ses convictions sur la base de connaissances communes ; bref d'apprendre à vivre en ensemble en s'exerçant aux principes démocratiques de l'équité des chances et de l'égalité des droits.

«La justice vit de la différenciation et non de la comparaison.»

Leon R. Tsvasman, philosophe des médias (*1968)

Un thème choisi en consultation avec des enfants

Le groupe d'enfants qui a accompagné l'élaboration des fiches en 2022 a choisi *le droit à l'égalité* (libellé des enfants). À l'aide d'un sondage dans les classes des cycles 2 et 3, nous avons précisé cette notion. Il en est ressorti que les notions de justice, d'équité et d'égalité de traitement étaient les plus souvent évoquées. Afin de respecter ces choix, les fiches pédagogiques illustrent l'équité des chances et l'égalité des droits.

«Chacun possède sa propre conception de ce qui est juste ou non : la justice est à construire ensemble, par la délibération.»

John Rawls, Philosophe (1921 – 2002)

Art. 2 Droit à la non-discrimination Ce principe signifie que tous les droits sont accordés à chaque enfant sans exception et l'article souligne l'obligation de l'État de protéger l'enfant contre toutes les formes de discrimination. L'État s'engage à respecter les droits de l'enfant et prend des mesures pour assurer leur respect.

Art. 8 Préservation de l'identité Obligation de l'Etat d'assurer la protection et, le cas échéant, la restauration des droits fondamentaux de l'identité de l'enfant (nom, nationalité, relations familiales).

Art. 23 Enfants en situation de handicap Cet article précise que ces enfants ont le droit à des soins spéciaux ainsi qu'à une éducation et une formation appropriées favorisant leur autonomie et leur participation active à la vie de la communauté.

Art. 28 Education Cet article traite du droit de l'enfant à l'éducation et du devoir de l'Etat de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit. La discipline à l'école doit être accordée d'une manière qui respecte la dignité humaine de l'enfant. Il souligne également la nécessité d'une coopération internationale pour faire valoir ce droit partout.

Art. 29 Les objectifs de l'éducation La reconnaissance des principes qui orientent l'éducation: L'éducation doit viser le développement de la personnalité de l'enfant et de ses talents, la préparation à une vie adulte active à exercer des compétences citoyennes, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, de respect des droits humains fondamentaux et de développement du respect des valeurs culturelles de son pays et des autres.

Art. 30 Enfants de minorités et autochtones L'article concerne le droit de l'enfant appartenant à une minorité ou à un peuple autochtone de cultiver sa propre culture, de professer sa propre religion et d'utiliser sa propre langue.



Art. 40 Justice pour mineurs L'article 40 détaille le droit de tout enfant suspecté ou convaincu d'avoir commis un délit au respect de ses droits fondamentaux, notamment le droit à un procès équitable et à l'assistance d'un juriste ou de toute autre personne qualifiée pour préparer et assurer sa défense. Il met également en avant le principe de renoncer à une procédure judiciaire et à un placement en institution chaque fois que cela est possible et semble approprié.

Liens avec le Plan d'études romand (PER)

En développant la compétence à comprendre la complexité des interactions sociales, économiques et environnementales du monde (à différentes échelles spatiales et temporelles), l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) contribue à renforcer les capacités transversales et participe à une conception durable de l'avenir.

De manière générale, la thématique et les activités proposées dans cette fiche contribuent aux finalités citoyennes et intellectuelles de l'éducation en vue d'un développement durable qui teinte l'ensemble du projet de formation de l'élève (PER). Ces thèmes sont particulièrement centraux dans l'axe Vivre ensemble et exercice de la démocratie de la Formation générale (domaine transversal) dont une des visées prioritaires est la prise de conscience des diverses communautés et le développement d'une attitude d'ouverture aux autres et de la responsabilité citoyenne.

En ce qui concerne les domaines disciplinaires, les thématiques de l'équité des chances et de l'égalité des droits sont notamment abordées par les sciences humaines et sociales dont les visées prioritaires incluent le développement de compétences citoyennes et l'analyse du système de relation qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres, à travers l'espace et le temps.

Recommandations à l'enseignant(e)

En guise de préparation, une introduction aux droits de l'enfant peut être faite, mais il est important de prévoir suffisamment de temps à cet effet. Des informations supplémentaires sur les droits de l'enfant sont disponibles sous la rubrique Droits de l'enfant sur www.children-rights.ch.

Ces fiches pédagogiques abordent les droits de l'enfant susmentionnés : elles invitent à débattre, stimulent la réflexion éthique, la pensée critique et invitent à examiner et développer ses propres valeurs. L'implication de l'enseignant·e est importante : il/elle doit prévoir suffisamment de temps et offrir un environnement d'apprentissage sûr pour permettre l'expression de chacun·e. Il est recommandé de préférer la

notion de diversité à celle de différence. Le terme de différence suggère un écart par rapport à « la norme » alors que la notion de diversité est plus inclusive. Elle met en effet l'accent sur l'équivalence et l'égalité : ce n'est pas une personne qui est qualifiée de différente, mais plusieurs personnes qui sont prises en compte et sont présentées comme étant également différentes.

Dans le document Informations complémentaires, vous trouverez des liens vers d'autres exercices sur le sujet et des références à des informations de fond telles que des statistiques, des études, des rapports, etc.

«Donnez aux élèves quelque chose à faire, non pas quelque chose à apprendre ; et si si le faire est de nature à exiger la réflexion, l'apprentissage en résulte naturellement.» John Dewey, philosophe (1859 – 1952)

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques et de développement des compétences suivants sont à la base des activités proposées :

- Les élèves prennent conscience de leur propre singularité.
- Les élèves perçoivent les diversités comme un enrichissement et non comme un élément d'exclusion.
- Les élèves abordent les notions d'équité dans différents contextes.
- Les élèves sont sensibilisés aux besoins spécifiques de chacun·e.
- Les élèves comprennent le droit d'être traités de manière équitable et élaborent des stratégies sur ce que cela peut signifier dans une cohabitation démocratique.

Impressum : Fiches pédagogiques sur le thème de l'égalité des droits et l'équité des chances

Responsabilité du projet et coordination Terre des Hommes Suisse, terre des hommes schweiz, Fondation Village d'enfants Pestalozzi, Integras

Autrices Lorène Métral, Anahy Gajardo, Barbara Germann

Traduction Lorène Métral, Roger Welti

Illustrations Barbara Germann

Graphique Michèle Minet

En collaboration et avec le soutien d'éducation21



éducation21 Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)





Idées d'activités sur le thème de l'Égalité des droits – Équité des chances

Liens avec le Plan d'études romand (PER)

Les élèves sont capables de...

- **SHS 31** ... Analyser des espaces géographiques et les relations établies entre les hommes et entre les sociétés à travers ceux-ci (3, 4).
- **SHS 32** ... Analyser l'organisation collective des sociétés humaines d'ici et d'ailleurs à travers le temps (6,7).
- **SHS 34** ... Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique.
- **FG 32** ... Répondre à ses besoins fondamentaux par des choix pertinents (2,4,6).
- **FG 34** ... Planifier, réaliser, évaluer un projet et développer une attitude participative et responsable.
- **FG 35** ... Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social.
- **FG 37** ... Analyser quelques conséquences, ici et ailleurs, d'un système économique mondialisé.
- **FG 38** ... Expliciter ses réactions et ses comportements en fonction des groupes d'appartenance et des situations vécues (C-F).

Capacités transversales : collaboration, communication, stratégies d'apprentissage, pensée créatrice, démarche réflexive.

Activités d'introduction au thème

1. Le ballon & les cure-dents

Temps nécessaire :

10 minutes

Objectifs :

Les élèves sont capables de...

- réfléchir aux différents besoins au sein de la classe
- expliquer les notions de concurrence et d'égalité des chances
- analyser les comportements de coopération et de concurrence

Matériel :

Un ballon et un cure-dent par élève ; suffisamment d'espace pour pouvoir bouger sans risque de se blesser

Structure de l'activité :

Avec la classe entière

Tous les élèves reçoivent un ballon et un cure-dent et se répartissent dans la salle. Il est écrit au tableau : «Le jeu dure quatre minutes». Aucune autre indication n'est fournie, seul le signal de départ est donné. Au bout de quatre minutes, le jeu est arrêté, suivi d'une séance de réflexion commune.

Cet exercice se fait volontairement sans règles. Seuls deux objets (un ballon et un cure-dent) sont distribués et une limite de temps est fixée. Le cure-dent est généralement utilisé comme arme par les élèves, le ballon comme cible. Pour les élèves qui définissent le jeu comme une compétition, il y a des gagnants et des perdants. Parmi les gagnant·es, on trouve souvent des élèves qui disposent de la force, du plaisir de la compétition, de la stratégie, de la taille, de la rapidité et de l'agilité. D'autres, qui trouvent ce type de jeu plutôt inintéressant, voire repoussant, se sentent parfois pris·es au dépourvu et impuissant·es. Cette différence constitue un point de départ idéal pour une réflexion sur la compétition, la concurrence, la coopération et l'égalité des chances.

Pistes de questions pour la réflexion commune

- Que s'est-il passé pendant ces 4 minutes ? Comment les participant·es se sont-ils/elles comporté·es ?
- Quel était l'objectif ? Y avait-il des objectifs différents ?
- Qui s'est amusé·e ? Qui n'a pas aimé ?
- Pourquoi certain·es ont-ils/elles adopté une attitude combative ?
- Pourquoi certain·es se sont-ils/elles senti·es mal à l'aise ? Quelles ont été les chances de celles et ceux qui ont



exprimé leurs besoins ? Ont-ils/elles été entendu-es ?

- Qu'aurait-il fallu à ce jeu pour que tout le monde se sente à l'aise ? (Référence à l'égalité des chances)
- Dans quelles situations la concurrence est-elle importante ? Où est-ce un obstacle ?
- Dans quelles situations la coopération est-elle nécessaire ?
- De quoi une société a-t-elle besoin pour que tous ses membres se sentent bien et bénéficient des mêmes chances ?

Activités sur le thème de l'égalité des droits/ de l'équité / de l'égalité des chances

2. Prendre position

Temps nécessaire :

10 minutes

Objectifs :

Les élèves sont capables de...

- examiner et remettre en question leurs propres attitudes et valeurs en matière de justice
- se positionner pour défendre leur opinion devant tout le monde
- s'exercer à se forger une opinion
- confronter avec un sens critique sa propre opinion à celle des autres

Matériel :

Du ruban adhésif ; des questions ; un grand espace pour que le groupe puisse se mettre en place

Structure de l'activité :

Avec la classe entière

Les élèves sont réparti-es dans la salle et l'enseignant-e lit des affirmations (voir exemples ci-dessous). Les élèves sont invité-es à se positionner en fonction de leur opinion personnelle. Pour commencer, des questions *oui/non* sont posées, un côté de la salle étant *oui*, l'autre *non*. L'accent est mis ici sur la participation de toutes et tous et, si possible, sur la prise de décision pour soi-même.

Questions d'introduction possibles oui/non

- J'aime avoir raison.
- Je connais mes droits.
- Je ne traverse pas la rue au rouge.
- Je ne regarde que des films autorisés pour mon âge.
- Je mens au moins une fois par semaine.
- Je ne joue qu'à des jeux autorisés pour mon âge.
- J'ai déjà transgressé les règles de l'école.
- J'ai déjà enfreint la loi.
- J'ai déjà été puni à tort.

L'enseignant-e explique qu'il/elle va maintenant poser des questions sur le thème de la justice et de l'égalité. Une ligne faite avec du ruban adhésif représente la graduation du côté NON (je ne suis pas du tout d'accord) au côté OUI (je suis tout à fait d'accord) et permet ainsi toute une palette de réponses possibles. Les élèves sont invité-es à se positionner sur la ligne en fonction de leur opinion. Il est important de souligner que chacun-e doit décider pour lui/elle-même et qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Si une personne n'arrive pas à se décider, elle peut se placer au milieu. Dans cet exercice, il est intéressant de recueillir des réponses individuelles des deux côtés.

Questions pour se placer sur l'échelle de la justice/égalité des chances

- Il est juste que ma sœur, qui a trois ans de moins que moi, se couche plus tôt.
- Il est équitable/juste de pouvoir choisir son équipe en sport.
- Si les garçons avaient plus de cours de sport que les filles à l'école, je trouverais cela juste.
- Pour moi, l'égalité des chances signifie que tout le monde reçoit la même chose.
- Pour moi, l'égalité des chances signifie que ceux qui ont besoin de plus reçoivent plus que les autres.
- Pour moi, l'égalité des chances signifie que toutes et tous, indépendamment du sexe, de l'âge, de la religion, de la nationalité, sont traité-es de la même manière.
- Je trouve que dans notre classe, les garçons et les filles sont sur un pied d'égalité.
- Il est juste que les élèves surdoué-es soient particulièrement encouragé-es.
- Je pense qu'en Suisse, tout le monde a les mêmes droits.
- Dans notre classe, toutes et tous ont les mêmes chances d'apprendre un métier qui leur plaît.
- En Suisse, tout le monde a les mêmes chances de mener une vie heureuse.
- La Suisse est un pays équitable.

Réflexion commune

Après la partie active, une réflexion commune permet d'aborder le ressenti de chacun-e et de réfléchir sur sa démarche personnelle.

- Comment vous êtes-vous senti-es pendant l'exercice ?
- Était-ce facile de vous positionner ?
- Quelles sont les questions auxquelles il a été difficile de répondre ?
- Dans quelle mesure le reste du groupe vous a-t-il influencé ?
- D'autres questions ou incertitudes concernant le sujet ont-elles été soulevées ?



3. Le pouvoir fait l'argent

Temps nécessaire :

60 – 90 minutes

Objectifs :

Les élèves sont capables de...

- s'interroger sur les dynamiques qui peuvent naître d'une répartition inégale des ressources financières
- réfléchir aux conséquences d'une répartition inégale des ressources
- appliquer leur propre compréhension de la justice/de l'équité et de la comparer à celle des autres

Matériel :

120 - 160 pièces de monnaie (env. 9 par personne) ; 3-4 chaussettes ; 2-3 bandeaux ; 2 grandes feuilles ; du papier et des crayons ; un espace libre ; la liste des noms des participant.es avec d'autres colonnes vides, un tableau noir ou flip-chart

Structure de l'activité :

Avec la classe entière

Cette activité simule la répartition des richesses et du pouvoir dans une société et met en évidence l'inégalité et l'injustice qui en résultent pour les personnes en situation de pauvreté.

Introduction pour la classe (env. 5 minutes)

Cet exercice est une simulation du pouvoir et de la richesse. Il s'agit de créer une situation de départ fictive afin d'expérimenter comment les gens agissent et réagissent dans une telle situation. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de procéder, car chaque exécution se déroule différemment. Cela signifie également qu'au début, personne ne sait comment l'exercice va se terminer et quels thèmes vont apparaître. L'important est que toutes et tous les participant.es s'impliquent et jouent le jeu. L'exercice fait ensuite l'objet d'une réflexion commune. Les différents rôles sont distribués au hasard.

La procédure se compose de quatre parties

1. La bagarre (env. 10 minutes)
2. Les dons (env. 5 minutes)
3. La création d'une équité économique (env. 40 minutes)
4. La réflexion

1ère partie : La bagarre

Pour cette première partie, il faut un espace libre sur le sol et une chaise pour chaque élève. Différents rôles sont alors distribués : la répartition se fait en fonction du nombre de participant.es.

Pour 20 personnes

- 2 personnes ne participent pas, mais restent assises sur leur chaise pendant la bagarre.
- 3 personnes reçoivent chacune une paire de chaussettes qu'elles enfilent sur leurs mains.
- 2 personnes reçoivent chacune un bandeau à mettre sur les yeux.

Les pièces de monnaie (ou les jetons en plastique) sont posées sur le sol au milieu du cercle. Au signal, tou·tes essaient de s'emparer du plus grand nombre possible de pièces, sauf deux élèves qui doivent rester assis sur les chaises. Il n'y a qu'une seule règle : personne ne doit toucher un autre membre du groupe à aucun moment. (Prévoir une éventuelle pénalité, par exemple le paiement d'une pièce) Les chaussettes et les bandeaux doivent être gardés pendant la bagarre.

Ensuite, les pièces de monnaie obtenues par les élèves sont comptées et inscrites sur la liste de la classe. On procède ensuite à la répartition en trois groupes. C'est une tâche exigeante qui nécessite un certain soin. Il convient de noter que :

- le groupe des plus riches doit disposer de la plus grande fortune et avoir peu de membres (sur un total de 20, environ 2 à 4 personnes).
- le groupe avec peu ou pas de pièces doit avoir le plus de membres.
- les personnes qui n'ont pas pu participer à la mêlée sont attribuées au groupe le plus pauvre.

Après l'attribution, les groupes se forment. L'enseignant·e explique que l'attribution sur la base de la fortune entraîne des chances différentes en termes de satisfaction des désirs et des besoins pour les membres des groupes. Vient ensuite un moment de formation de groupe et de création d'identité : chaque groupe compte la fortune totale et réfléchit à un nom pour son groupe. Ils inscrivent ces deux éléments dans un tableau de synthèse, à la vue de toutes et tous.



Le groupe des riches	Le groupe de la classe moyenne	Le groupe des plus pauvres
Tous les besoins de base peuvent être satisfaits et pratiquement tous les souhaits matériels peuvent être réalisés.	Les besoins de base peuvent être satisfaits et les souhaits partiellement réalisés.	Les besoins de base sont partiellement satisfaits, mais les personnes ont plus de difficultés en raison de maladies, de mauvais logements, de nourriture peu équilibrée, d'une éducation faible à très faible, d'emplois chronophages et mal payés.
2 – 4 personnes A partir de 15 pièces	4 – 7 personnes 7 – 14 pièces	9 – 14 personnes 0 – 6 pièces

Vue d'ensemble	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Nom du groupe			
Fortune du groupe			
Fortune après la collecte de dons			
Fortune après la réorganisation			

2ème partie : la collecte de dons

Il y a maintenant la possibilité de faire un don. Il s'agit d'une action volontaire pour tous ceux et toutes celles qui souhaitent donner des pièces à d'autres. L'ensemble du groupe dispose de 4 minutes à cet effet. Si quelqu'un donne une ou plusieurs pièces à une autre personne, elle est inscrite sur la liste des donateurs/donatrices*.

Pour finir, tous et toutes doivent à nouveau compter leurs pièces. Il se peut que certaines personnes doivent changer de groupe en raison de leur fortune. La fortune totale des groupes est à nouveau inscrite dans l'aperçu.

3e partie : L'équité économique

L'introduction de la troisième partie (tout le monde reste dans le rôle qui lui a été attribué) se fait par un bref aperçu de l'enseignant-e. Pour la mission suivante, les élèves restent dans leur groupe (le cas échéant, diviser les groupes numériquement importants). Les personnes avec des restrictions forment leur propre groupe.

La mission

Imaginez un plan d'action pour ce que vous considérez comme une société équitable. Les pièces de monnaie représentent la richesse totale de la société. Comment les pièces doivent-elles être réparties pour une société juste à vos yeux ?

Créez un plan d'action et écrivez ce qui doit être fait (le cas échéant) et pourquoi le plan est juste et équitable. Réfléchissez à des arguments qui vous permettront de convaincre les autres que votre solution est la plus juste. Vous disposez de 15 minutes pour élaborer votre plan.

Une fois le temps écoulé, chaque groupe présente son plan d'action, puis un vote a lieu. Les groupes ont des pouvoirs différents en fonction de leur fortune :

- Les personnes du groupe le plus riche ont cinq voix chacune.
- Les personnes du groupe moyen ont deux voix chacune.
- les personnes du groupe le plus pauvre ont une demi-voix chacune.

Les voix sont comptées et le résultat est directement appliqué. L'enseignant-e veille à la manière dont les participant.es gèrent la décision afin de pouvoir la reprendre dans la réflexion. La nouvelle répartition est inscrite sur le plan d'ensemble et lue à haute voix. L'enseignant-e annonce que l'exercice est maintenant terminé et que chacun-e doit sortir de son rôle.

Débriefing et évaluation

Il est judicieux de résumer brièvement l'exercice et de nommer les différents éléments avant la réflexion. Une liste de questions suit, car les thèmes qui apparaissent dans la



réflexion ou déjà pendant l'exercice peuvent être très différents. Il est conseillé de discuter plus en détails des sujets qui éveillent particulièrement l'intérêt ou activent les réactions de la classe.

Questions sur l'état d'esprit des participant-es et leurs réactions

- Comment t'es-tu senti-e pendant l'exercice ?
- Comment se sont senties les personnes ayant des restrictions (avec le bandeau sur les yeux, les chaussettes, l'interdiction de participer) ?
- Comment ont-elles géré la situation ?
- Comment les autres ont-ils/elles réagi ? Se sont-ils/elles inquiété-es des autres membres groupes ?
- Pourquoi a-t-on fait une collecte de dons ? Est-ce que le but était de se sentir mieux ? Les membres du groupe des personnes riches se sentaient-elles un peu coupables ? Y avait-il d'autres raisons ?
- Comment était-ce de donner/d'accepter ? Est-ce que cela change une personne et si oui, comment ?
- Vous êtes-vous comporté-es différemment que d'habitude ?

Questions sur le sentiment de justice

- Qu'as-tu pensé de la manière dont les pièces de monnaie ont été acquises et distribuées ?
- Quelles situations étaient injustes à tes yeux ?
- Tou-ttes les participant-es ont-ils/elles été traité-es de manière équitable ?
- Est-ce que des droits de l'homme ou des droits de l'enfant ont été respectés dans cette situation ?

Questions sur l'équité de la distribution

- Quelles différences y avait-il entre les plans d'action recommandés pour une répartition équitable ? Les plans d'action reflétaient-ils la richesse du groupe ?
- Qui sont les personnes riches et les personnes plus pauvres, dans notre commune, en Suisse, dans le monde ? Pourquoi sont-ils/elles dans cette position ?
- Les personnes qui ont plus de ressources devraient-ils/elles s'inquiéter de la situation des personnes qui en ont moins ? Si oui, pour quelles raisons ? Des raisons sécuritaires, économiques, morales/religieuses ou politiques ?

- Pourquoi les personnes qui possèdent plus de ressources pourraient-ils/elles donner de l'argent ou des ressources aux personnes qui en ont moins ? Est-ce un moyen de résoudre les problèmes de pauvreté ?
- Que pourraient faire les personnes ayant moins de ressources pour améliorer leur situation ? Quelles mesures sont prises dans le monde entier et dans notre pays pour s'attaquer aux inégalités de richesse et de pouvoir ?
- Quelles étaient les possibilités offertes au groupe des personnes en situation de pauvreté dans le cadre de cet exercice ?

Questions sur le contexte mondial

- Connais-tu des pays où l'écart entre les riches et les pauvres est très grand ?
- Lors du vote, pourquoi les personnes d'un groupe ont-elles obtenu plus de voix que les autres ?
- Connais-tu des situations similaires où certaines personnes ont plus de pouvoir que d'autres lors des votations ?
- Quelle est la situation en Suisse ? Et au niveau mondial ?
- La fortune devrait-elle être répartie plus équitablement dans le monde ?
- Qu'est-ce que cela changerait (pour toi) ?

Conseils pour l'animation

Cet exercice permet d'attirer l'attention sur la répartition inégale de l'argent et du pouvoir dans le monde. Ce faisant, il faut être sensible aux réalités de vie des participant-es. Les jeux de rôle peuvent avoir un impact très fort (par exemple en attribuant certains rôles) et confronter les personnes à leur propre biographie. Des thèmes tels que la pauvreté, le statut illégal, les réfugiés, les handicaps, etc. doivent être discutés avec soin et attention. Le cas échéant, la conception de l'exercice doit être adaptée en conséquence. Alternativement, un échange sur des notions et des contextes tels que les types de pauvreté, le lien entre la richesse, le pouvoir et les privilèges ou la discussion sur les possibilités d'une répartition plus juste des ressources et des solutions proches du monde réel peut être utile pour passer directement à la partie 3, l'équité économique.

